ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
C LY

1400

Nous soussignés Nommés Commissaires — par la cademie, pour Examiner deux observations, En voiées par M.r Dejean — maître En chirurgie à orleans, lu'ne de ces observations est Sur un polipe nazal, et l'autre Sur un polipe — uterin.

En voissi le pressis, M.r dejéan dit que Madame la veüe damon, agée d'anviron 43. ans, demeurante à 7 lieux d'orleans, lui Ecrivit le 6.e avril 1746. que depuis deux ans elle Etoit — incomodée d'un ulcere dans le nez, — qu'il En Sortoit du pus fort Epais, que — par Son Epaissisement il formoit une — Croute qui lui bouchoit le nez, et lui otoit la liberté de la respiration ce qui la Controignoit d'avoir la — bouche ouverte pour respirer, cette

ARC 40 n°8

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

femme etoit aussi sujette a des maux de
gorge violents, et à un Eresipele sur le —
visage, elle santoit un tiraillement
dans le nez qui lui repondoit
aux yeux, après avoir saigné en —
differents temps la malade, un —
chirurgien reconnut quelle avoit
une excroissance dans le nez, et
lui proposa de lui arracher, ou de —
lui consomer avec une poudre, la —
malade choissit le dernier moyen,
mais apaine en ut elle fait usage —
que le resipele recommanca, ce —
qui lui fit cesser le remede, en —
fin le 19 du meme mois elle se —
randit a orleans, et fut consulter
Mr. Dejean, qui daprès son exposé
et aprés avoir examiné l'interieur

du nez reconneu que la malade avoit
un polipe, quil juga etre gros et
long comme le pouce, il étoit de
Couleur de rouge brun, et quil occupoit
toute la narine doitre, que son atache
etoit a lapartie posterieure et inferieure
du Cornoit inferieur du nez, Mr. Dejean
aiant jugé que cette maladie étoit
Curable, il proposa a la malade de
lui lier son polipe, mais l'observateur
ajoute que comme ~~est~~ il netoit pas
muni des instruments immaginés par
Monsieur levret membre de cette
Compagnie, pour y suppleer il fit
percer l'extremité d'une pince a dessein
di passer le fil qui devoit lui servir
a former la ligature, il fit usage
d'une sonde a femme pour lui servir
de Conducteur, le reste eest passé

[library stamp]

Suivant la Methode decrite par —
Son auteur, Mr Dejean dit quil mit —
un peu de temps dans son operation —
Ce qui devoit depandre de limperfection —
des instruments dont il setoit servi,
il dit aussi, quapres son premier —
neud il sortit environ deux poilletes —
de sang, il fit son second neud —
de la meme façon, la tumeur se —
gonfla, loeuil devint rouge et —
doulloureux, mais ces accidents nurent —
pas de suite, car le 5.e jour de l —
loperation la malade expulsa son —
polype en eternuant, elle perdit —
encore dans le moment environ une —
poillete de sang, cette petite —
hemorragie fut arretée, par le —
moyen d'une tante, que Mr Dejean

fit tramper dans de léau vulnairere —
et la fit metre dans le nez,
enfin par ladexterité et les sages ——
precautions de Mr. Djean la malade —.
est radicallement guerieé; guerison —
que suivant toute apparence, auroit
étée operée sans hemorragie ni autre,
accident, si Mr. Djean neut pas ——
si fort serré la ligature;
Cette observation fait voir combien —
la Methode de lier les polipes est —
avantageuse lors quelle est bien ——
pratiquée, Cest pour quoy nous ——
stimons que la cademie en peut ——
faire quelque usage, ——

la dusieme observation est ——
sur un polype uterin quavoit ——

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

la nommée marie le fevre habitante
d'orleans agée d'anviron 55. ans, —
on voit par le détal de cette —
observation que cette femme a porté
plusieurs années un polype uterin, —
et que pandant tout ce temps, elle —
etoit sujette a des pertes considerables,
et que pour la soulager on lui —
fit faire usage d'une poudre qui —
la soulaga en effet pandant deux —
années de temps, apres quoy les accidents
reparurent, ce qui langager a voir —
recours a m.r Dejéan, qui apres —
avoir reconneu que la malade —
avoit un polype, lui proposa de —
lui lier, mais la malade ne —

se randit a son avis que plusieurs
années après et lors qu'il n'y avoit
plus de ressource, dans cet état
m.r Dejean lui fit la ligature, mais
malheureusement la malade mourut
trois heures après; nous croyons que
m.r Dejean auroit mieux fait de ne
pas faire l'operation, voiant la
malade dans un état desesperé,
nous croions aussi que la l'academie ne peut
faire usage de cette observation que
pour prevoir qu'un trop long delay
en pareille maladie est toujours
mortel.

a paris le 18 juillet 1753.

Dieuzayde   Levret

Académie Nationale de Médecine Bibliothèque